Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260115-DEL202603-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 15 janvier 2026

N° 2026/03

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 9 – de votants 9
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 8 janvier 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme MORIN-FREBOURG, M. DESTAYS, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, Mme DEBORD, M. LE FLOHIC.

Absents excusés : Mme NOEL, M. CLOLUS, Mme COUTELLIER, M. DUGUE, M. BOISRAME, Mme HERISSON.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; M. PERON est ainsi désigné pour assurer ces fonctions.

3 – Sollicitation d'un fond de concours auprès de la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné.

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il convient de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné pour la réalisation d'acquisition de poteaux incendie, d'illuminations de Noël et d'un four au foyer communal. M. le Maire précise que ces opérations sont achevées.

Monsieur le Maire rappelle que les fonds de concours portent uniquement sur la réalisation d'équipements sur la période 2022-2026 (section d'investissement – comptes 211-212-213-215-218 de la nomenclature M14).

Année	Compte	Objet	Montant HT	Montant sollicité
2022	21568	Poteau incendie	12 205.00 €	6 102.50 €
2022	2188	Four foyer communal	5 650.00 €	2 825.00 €
2023	2156	Poteaux incendie	12 917.18 €	6 458.59 €
2023	2188	Illuminations de Noël	9 743.56 €	3 210.44 €
2025	2156	Poteaux incendie	12 384.00 €	6 192.00 €
TOTAL				**24 788.53 €**

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260115-DEL202603-DE

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par la commune, il est proposé au conseil municipal de solliciter un fonds de concours total de 24 788.53 € en investissement auprès de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné.

Vu l'article L5214-16V du CGCT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de solliciter auprès de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné un fonds de concours de 24 788.53 € concernant des acquisitions de poteaux incendie, d'illuminations de noël, et d'un four au Foyer communal entre 2022 et 2025.

ADOPTÉ : à 9 voix POUR

Fait à Vieux-Vy sur Couesnon,
le 15 janvier 2026

Le Maire
Pascal DEWASMES

